

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction

☐ Préciser :

Altération

☒ Préciser : *Altération : déplacement du nid existant sous surveillance naturaliste et pose d'un support de nidification artificiel dédié.*

Dégradation : retrait temporaire du nid et structure d'échafaudage maintenue à plus de 5 mètres du site naturel.

Dégradation

☐ Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale

☐ Préciser :

Formation continue en biologie animale

☐ Préciser :

Autre formation

☐ Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période :

ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : *Grand Est*

Départements : *Haut-Rhin (68)*

Cantons :

Communes : *Wittenheim (68270)*

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

☒

Mesures de protection réglementaires

☐

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

☐

Renforcement des populations de l'espèce

☐

Autres mesures

☐ Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Installation d'une corbeille artificielle homologuée sur support métallique dans les 50 m autour du bâtiment.

Mesures contractuelles de gestion : engagement d'une surveillance annuelle du couple de cigognes par un prestataire naturaliste.

Système anti-retour : pose d'un dispositif anti-fixation de type "cône anti-nid" sur la cheminée d'origine.

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

• Rapport détaillé envoyé au service DREAL Grand Est incluant photographies avant, pendant et après l'intervention.

• Bilan des effectifs et succès de nidification du couple dans la corbeille artificielle lors de la saison suivante.

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à *COLMAR*

le *10/06/2025*

Votre signature